

Appel de candidatures

Recrutement d'un médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive à la Direction régionale de santé publique de Montréal (secteur Jeunesse)

La Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal et le Département de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) désirent recruter un médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive pour se joindre à temps plein à **l'équipe médicale du secteur Jeunesse 0-25 ans**, avec une entrée en fonction dès que possible.

En collaboration étroite avec la Cheffe médicale du secteur et les autres membres de l'équipe de gestion médicale, il ou elle devra démontrer des qualités de leadership et une capacité à gérer des situations complexes, tant dans les champs de pratique de la promotion-prévention qu'en protection.

Spécificité du milieu

Le secteur Jeunesse 0-25 ans est dirigé par un tandem de cogestion composé d'un coordonnateur (gestionnaire administratif) et d'une cheffe médicale. Le secteur est subdivisé en trois services, coordonnés chacun par une cheffe de service : i. Périnatalité et petite enfance (PPE) ; ii. Développement des jeunes (DJ) ; et iii. Jeunes, familles et communautés (JFC).

Implication attendue

Tous les médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive du secteur Jeunesse travaillent en étroite collaboration avec la cheffe médicale Jeunesse, et assure un soutien médical en fonction des besoins du secteur, des expertises et intérêts du médecin. Les fonctions spécifiques à exercer sont décrites dans la fiche de description de poste ci-après, mais se déclinent généralement de la façon suivante :

- **Planification, monitoring, suivi et évaluation**
- **Promotion/prévention**
- **Protection**
- **Vigie, surveillance, production et transfert de connaissances**
- **Veille scientifique**
- **Veille stratégique**
- **Représentation**
- **Enseignement**
- **Développement professionnel continue (DPC)**
- **Évaluation de la qualité de l'acte médical**

Exigences requises

- Détenir ou être en processus d'obtention d'un certificat de spécialiste en santé publique et médecine préventive du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) ;
- Détenir ou être en processus de réalisation d'une formation complémentaire ;
- Être membre en règle du Collège des médecins du Québec (CMQ) ou s'engager à le devenir après l'obtention de la certification du CRMCC et avant l'entrée en fonction ;
- Devenir membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CCSMTL ;
- Français parlé et écrit ;
- Atout : expérience pertinente.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent communiquer avec la Dre Mylène Drouin, directrice régionale de santé publique de Montréal du CCSMTL, au 514 528-2400, poste 3543. Les candidats et candidates intéressés par ce poste sont invités à transmettre au département de la santé publique (departement.sante.publique.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca), au Bureau des affaires médicales et dentaires, leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation expliquant leur intérêt. **Le poste est ouvert jusqu'au 20 décembre 2021 ou jusqu'à ce qu'il soit comblé.**

| IDENTIFICATION DU POSTE | |
|-------------------------------|--|
| Titre du poste : | Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive |
| Direction : | Direction régionale de la santé publique |
| Titre du supérieur immédiat : | Chef du département clinique de santé publique du CIUSSS Centre-sud-de-l'île-de-Montréal |
| Nom du supérieur immédiat : | Dre Sandra Palmieri |
| Temps alloué à ce poste : | 1 ETC |

DESCRIPTION SOMMAIRE

Le secteur Jeunesse à la Direction régionale de santé publique de Montréal compte plus d'une centaine d'employés répartis entre 3 services menés chacun par une cheffe de service : Périnatalité et petite enfance (PPE), Développement des jeunes (DJ), et Jeunes, familles et communautés (JFC). Une douzaine de cliniciens, incluant des médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive, des médecins de famille, et des dentistes, œuvrent présentement dans le secteur.

Relevant de la cheffe de département clinique de santé publique du CCSMTL et de la cheffe médicale du secteur Jeunesse, travaillant en collaboration étroite avec les autres médecins spécialistes en santé publique, le médecin spécialiste en santé publique du secteur Jeunesse réalise les mandats délégués par la cheffe médicale du secteur au regard des principales fonctions de santé publique assumées par le secteur :

- **Planification, monitoring, suivi et évaluation** : Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer la vision, la mission, les objectifs et priorités d'actions poursuivis par le secteur.
- **Promotion/prévention** : Mettre en œuvre les activités de promotion de la santé et de prévention en lien avec les déterminants prioritaires identifiés pour la population Jeunesse 0-25 ans.
- **Protection** : Mettre en œuvre les activités pour protéger la santé des jeunes de 0-25 ans, en situation de menace à leur santé. Participer à la garde régionale en maladies infectieuses ou santé environnementale 24/7/365. Il pourra aussi assumer d'autres responsabilités en protection en fonction des besoins de santé publique (ex. : mobilisation ou prêt inter-service en situation d'urgence).
- **Vigie, surveillance, production et transfert de connaissances** : Assurer la vigie, la surveillance, la production et transfert de connaissances en lien avec les dossiers thématiques du secteur.
- **Veille scientifique** : Assurer l'expertise médicale par le biais d'une veille scientifique dans les dossiers thématiques du secteur.
- **Veille stratégique** : Assurer une veille stratégique pour l'avancement des dossiers thématiques du secteur.
- **Représentation** : Représenter le point de vue de la DRSP de Montréal, et plus particulièrement celui du secteur Jeunesse, auprès des partenaires.
- **Enseignement** : Participer aux activités d'enseignement universitaire des facultés de médecine de l'Université de Montréal et de l'Université McGill (encadrement d'étudiants à l'externat, à la résidence et auprès des stagiaires).
- **Développement professionnel continue (DPC)** : Assurer la mise en place de nouvelles pratiques basées sur les données probantes et résultats de recherche.
- **Évaluation de la qualité de l'acte médical** : Assurer la qualité des activités du service clinique Jeunesse 0-25 ans.